



LIEU DE formation



Site de VILLERÉAL

Route de Beaumont Saint Roch 47210 Villeréal Tél. 05 53 40 44 40 E-mail : cfa.villereal@educagri.fr



LES objectifs

Obtenir:

- Un diplôme permettant l'enseignement des activités équestres
- Une qualification professionnelle de niveau 4
- Un diplôme de Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

LA formation

Des domaines de compétences variés et enrichissants couverts par 4 Unités Capitalisables (UC).

- UC 1 Encadrement des publics.
- UC 2 Mise en œuvre d'un projet d'animation en structure.
- UC 3 Conduite de séances dans le champ des activités équestres.
- UC 4 Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres
 - o a/ option «initiation poney cheval »
 - o b/ option « approfondissement »
 - o c/ option « équitation d'extérieur »

Gratuité de la formation

alternance

Formation sur 2 années:

- 16 semaines par an au CFA soit 432h par an
- 31 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

examen

• Des épreuves d'UC passées tout au long de la formation.





DÉBOUCHÉS



- Entrée directement dans la vie active, comme enseignant en activités équestres.
- Poursuite de formation vers un diplôme de niveau 5 en filière professionnelle **DEJEPS**
- Un diplôme de niveau 6, après une expérience professionnelle en DES JEPS.

- avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (27 à 61 % du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration, permis B)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Une insertion dans le métier choisi
- Un 1er équipement pris en charge par la branche professionnelle

accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés

conditions d'admission

Acceptation du dossier par le CFA:

- Avoir entre 18 et 30 ans
- Satisfaire aux exigences préalables pour la spécialité Éducateur Sportif, mention Activités Équestres (CEP 3 ou Tests DRAJES)
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (PSC1)
- Détenir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités équestres
- Réussir les tests d'entrée du site de formation
- Accueil travailleurs handicapés (Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)

mobilité à l'étranger

Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+

Expérience professionnelle validée dans le CV (EUROPASS)

hébergement

- Hébergement en internat
- Restauration

Plus d'infos sur notre site internet www.aarocampus47.fr













